La pisciculture Louis Blanc, à la pointe de la reproduction des salmonidés

La pisciculture Louis Blanc d'Annecy œuvre depuis 1954 à la pérennisation des salmonidés dans tout le bassin annécien.

Ce n'est pas le bâtiment annécien le plus connu. Pourtant, son histoire est symboliquement liée à la cité lacustre et ses environs. La pisciculture Louis Blanc, située à La Puya, participe, depuis 1954 - date de sa création par le président départemental de la fédération de pêche Louis Blanc - à la sauvegarde et la pérennisation des salmonidés présents dans le lac et les rivières du bassin.

« *On a plusieurs espèces de salmonidés, l'omble chevalier du lac d'Annecy, la truite lacustre, la truite fario méditerranéenne souche Usses, celle de souche Fier-Fillière* », détaille Yves Josserand, garde-pêche pisciculteur. « *Au niveau de la reproduction, ça se passe l'hiver. On fait pondre notre stock de géniteurs capturés en milieu sauvage, une dizaine de femelles et une vingtaine de mâles à la fois* ». La technique est la même pour tous les salmonidés élevés à la pisciculture. Le sperme est mêlé aux ovules à sec, l'ajout de l'eau favorise la fécondation.

Les œufs reposent dans des clés métalliques qui n'ont pas été choisies au hasard. « *Ça reproduit le courant dans le gravier. Il y a une oxygénation maximum et pas trop de dépôt sur les œufs* », explique Yves Josserand. « *Ensuite, l'incubation commence. Sa durée varie suivant la température de l'eau et suivant l'espèce. Les alevins sortent et sont au stade embryonnaire* ». Le poissonnet possède une poche qui lui permet de se nourrir pendant les premières semaines après l'éclosion. Yves Josserant et sa collègue Carine Grisolet interviennent, une fois que cette réserve s'est résorbée, pour alimenter les alevins.

Des centaines de milliers d'alevins voient le jour, chaque année, à la pisciculture. Tous les 6 ans, le stock de géniteurs est renouvelé.

« *L'alevinage varie suivant les espèces. Par exemple, pour nos truites de rivière, ça se fera à partir du mois de mai parce qu'avant, il va y avoir la fonte des neiges. On préfère attendre que l'eau se réchauffe et qu'il y ait plus de nourriture. Par contre, le fait de les garder en élevage, le taux de réussite d'acclimatation à la rivière sera moins bon que si on les mettait plus tôt* », précise le technicien. Pour les ombles, cette étape vient plus tard, lorsqu'ils atteignent des tailles allant de 4 à 7 centimètres. « *On ne les relâche pas au bord parce qu'il y a des perches. En plus, il faut qu'ils plongent pour trouver la température qui leur convient le mieux* ».

« L'intérêt, c'est la gestion patrimoniale »

La pisciculture Louis Blanc remplit également un rôle important de préservation du patrimoine génétique des truites des rivières locales. « *On est dans de la souche méditerranéenne. Les poissons sont hybridés par des souches atlantiques parce que jusqu'aux années 2000, on alevinait avec des souches de pisciculture atlantiques. Pendant des années, ces poissons se sont mélangés avec la souche méditerranéenne pure* », rapporte Yves Josserand, qui a constaté une "introgression" du gène atlantique sur les méditerranéennes. « *Au-dessus d'un certain taux, on considère que ce n'est plus des souches méditerranéennes* ». La pisciculture permet de stopper ce phénomène et de relâcher des truitelles dont les caractéristiques génétiques sont au plus près de celui des poissons sauvages des rivières. « *L'"introgression" implique que le poisson s'adapte moins au milieu. L'intérêt, c'est la gestion patrimoniale* », explique le pisciculteur. « *On peut se servir de ces souches méditerranéennes pour aller recoloniser des endroits où il n'y en avait quasiment plus, mais toujours dans les bassins versants. On ne mélange pas les souches, ce patrimoine génétique est vraiment trop précieux* ».

SIMON HUE

Bernard Genevois (Annecy rivières), Pierre Boutillon (Annecy lac) et Yves Josserand (garde-pêche pisciculteur) louent la longévité et la qualité de la pisciculture Louis Blanc.

UNE GESTION PARTAGÉE

La pisciculture Louis Blanc est financée par les permis de pêche qui sont délivrés chaque année. Un bail emphytéotique permet la location à la ville du terrain de la structure. Celle-ci est gérée par les deux associations de pêcheurs que sont Annecy lac pêche et Annecy rivières. Elle leur permet d'être autonomes sur la fabrication du poisson sans faire de mélanges de souches. Tous les ans, 450 000 alevins voient le jour dans les murs du bâtiment.